

# COMITE DES FÊTES Commune de VILLERS-FRANQUEUX

## Brocante du 23 juin 2019

### ouvert aux professionnels de bouche

- 10€ les 3 mètres linéaires
- 2 emplacements sont obligatoires si un véhicule léger ou un utilitaire reste sur l'emplacement.
- L'arrivée devra se faire entre 5h et 7h30 par un point d'accès unique situé au niveau de la grand rue du côté de la mairie. Les véhicules devront être sortis pour 8h. Pas de remballage accepté avant 17h30.
- Chaque exposant s'engage à ne pas détériorer son emplacement, le laisser propre au moment du départ et emporter avec lui ses objets non vendus ainsi que ses sacs poubelles.
- Un café sera offert aux exposants à partir de 8h.

### Permanences pour les Inscriptions à la salle de la mairie les :

- mercredi 19 juin de 18h à 20h
- vendredi 21 juin de 18h30 à 20h30

### Fiche d'inscription pour les professionnels

NOM :  
Prénoms :  
représentant la société/association (raison sociale) :  
numéro de registre du commerce/des métiers : de :  
ou référence du récépissé de déclaration au CFE (auto-entrepreneurs) :  
dont le siège est au (adresse) :  
ayant la fonction de : dans la personne morale.  
Adresse du représentant :  
  
CP : Ville :  
Téléphone :  
E-mail :  
  
N° de carte d'identité ou de permis de conduire :  
Délivré(e) le :  
Par :

Réservation pour un emplacement de fois 3 mètres linéaires soit €.

Déclare sur l'honneur être soumis au régime de l'article L 310-2 du Code du commerce et tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés ( art 321-7 du Code pénal).

Fait à Villers-Franqueux, le juin 2019.

Signature

numéro(s) de place :